

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

Nbre de Conseillers en exercice 15
 présents 12
 votants 12

OBJET : VOTE DU BUDGET 2025
ANNEXE

DELIBERATION n° 2025-05-08

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Franck CHASSIN, Patrice SOPENA, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Claudine HÉRAUD, Jean-Michel PICQ, Laurent QUÉRION, Thierry COURJAUD Virginie FAURE,

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN, Jean-Pierre GENAIN, Benoit VIAUD.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Marie HÉRAUD

BUDGET

Le Conseil Municipal adopte le budget 2025 présenté par Monsieur le Maire qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à **95 279.89 €** pour la section de FONCTIONNEMENT et à **207 693.90 €** pour la section d'INVESTISSEMENT.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 14/04/2025

Le Maire
J-F JOYÉ

Secrétaire de séance
Jean-Marie HÉRAUD



14 AVR. 2025

Affiché le :

Transmis au représentant de l'état :

14 AVR. 2025

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20250411-2025_05_08_1-BF
2025

Berger
Levrault

